



Lundi 25 janvier 2021

Info des Aventuriers

Bonjour,

Merci de prendre connaissance des informations ci-jointes.

Martin St-Jean, directeur

INSCRIPTIONS 2021 -2022

Vous recevrez, ce jeudi, un courriel vous indiquant la procédure à suivre concernant l'inscription à la maternelle ainsi que la réinscription de votre enfant pour la prochaine année scolaire. Celles-ci se dérouleront du 1^{er} au 12 février.

CARNAVAL

Le vendredi 19 février, vos enfants vivront le carnaval Festi-Aventures à l'école. Il s'agit d'une demi-journée d'activités à l'extérieur soit en avant-midi ou en après-midi. Afin de respecter le principe de la bulle-classe, nous souhaitons avoir un à deux parents bénévoles par classe et préférablement, des parents d'élèves de la classe. Si vous êtes disponibles pour venir aider, veuillez en aviser le titulaire de votre enfant par courriel ou en retournant le billet-réponse de la lettre d'informations que vous recevrez le 28 janvier. Si la température ne nous permet pas de tenir notre activité le 19 février, nous la remettrons au vendredi 26 février.

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE

La semaine de la persévérance se tiendra du 15 au 19 février. Les parents de l'OPP sont à mettre la touche finale à la programmation. Je les remercie encore une fois pour leur implication dans la vie de notre école.

FIN DE LA 2^E ÉTAPE ET RENCONTRES DE PARENTS

Le bulletin de votre enfant sera disponible le vendredi 5 février en fin de journée sur le site de la CSRS sous l'onglet «Mozaik portail parents». De plus, vous recevrez bientôt l'information relative aux rencontres de parents qui se tiendront dans la semaine du 15 février.

SEMAINE DE RELÂCHE

La semaine de relâche se tiendra du 1er au 5 mars 2021. Le retour en classe se fera le mardi 9 mars puisque le lundi 8 mars sera une journée pédagogique. Comme déjà mentionné, le service de garde sera fermé lors de la semaine de relâche.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Veuillez prendre note que le vendredi 5 février et le lundi 15 février seront des journées pédagogiques.

VÊTEMENTS RETROUVÉS

Nous avons encore plusieurs vêtements retrouvés qui sont non-réclamés à ce moment-ci. Merci de prendre un moment pour venir y faire de belles découvertes toujours en portant votre masque.

RAPPEL DU SERVICE DE GARDE - SERVICE DES DÎNEURS

Avec de nombreux parents en télétravail, nous recevons plusieurs appels et courriels ne respectant pas les 24 heures d'avis demandés. Nous vous demandons de porter une attention particulière afin de toujours nous aviser 24 heures à l'avance de tout changement d'horaire. Notez que les demandes de changements ne respectant pas cette consigne seront refusées.

RELEVÉS FISCAUX 2020 DU SERVICE DE GARDE/DÎNEURS

Les relevés fiscaux pour les frais de garde et dîneurs en surveillance d'élèves seront déposés sur Mozaïk (section finance), dans la semaine du 22 février.

ATTENTION : Le relevé est émis au nom du payeur. Donc, si papa effectue les paiements mais que l'adresse courriel de maman sert au compte Mozaïk de l'enfant (bulletins), vous n'aurez aucun reçu. Il est donc important de créer un compte Mozaïk à l'adresse courriel du parent payeur, avant la mi-février, afin de recevoir votre relevé lorsque je les émettrai. Si les deux parents paient, le système répartira les montants payés sur vos comptes Mozaïk respectifs.

Claudine Gagné, technicienne responsable du service de garde